



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 20-699
modifiant le règlement de taxation 19-688 relatif aux dates de versement**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Pie-de-Guire, QUE:

Lors d'une séance extraordinaire tenue le 27 mai 2020, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 20-699 modifiant le règlement de taxation 19-688 relatif aux dates de versement

DONNÉ A SAINT-PIE-DE-GUIRE CE 1^{er} JUIN 2020

Annick Vincent, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Règlement 20-699 modifiant le règlement de taxation 19-688 relatif aux dates de versement

Je, soussignée, résidant à Saint-Pie-de-Guire, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant des copies, aux endroits désignés par le conseil entre 9h et 15h, le 1^{er} juin 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 1^{er} juin 2020.

Annick Vincent, directrice générale et secrétaire-trésorière.